

RÉSOLUTION

Berne, le 31 mai 2024

Assemblée des délégué-e-s de l'USS

Soutien aux travailleuses et travailleurs de Vetropack à St-Prex/VD en lutte pour défendre leurs emplois et la dernière verrerie du pays

Réunie ce jour à Berne, l'Assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse

- soutient les travailleuses et les travailleurs du site historique de la verrerie de Vetropack à Saint-Prex dans leur lutte légitime et exemplaire pour sauver leurs places de travail et plus largement défendre l'activité industrielle dans leur région. Leur mobilisation ainsi que l'énergie déployée ces dernières semaines pour démontrer la viabilité économique de leur site de production mérite le plus grand respect. Un respect qu'ils n'ont pas reçu de la part de leur direction, dont l'attitude montre que la fermeture était le seul scénario envisagé ;
- regrette non seulement la disparition de notre territoire d'une activité industrielle d'une qualité reconnue et utile à notre tissu économique, mais aussi qu'aucun instrument de politique industrielle n'ait pu empêcher cette perte. Après la fonderie Stahl Gerlafingen, cette disparition souligne la nécessité pour notre pays de se doter d'une vision de politique industrielle ambitieuse au lieu de simplement prendre acte des pertes d'emploi et du recul de notre indépendance en termes d'approvisionnement ;
- appelle à une réaction déterminée du monde politique afin que les travailleuses et les travailleurs de nos industries ne se sentent plus abandonnés comme cela a été le cas à Saint-Prex et puissent retrouver confiance dans l'avenir ;
- soutient les revendications du personnel pour un plan social digne. Les travailleuses et travailleurs du site de St-Prex effectuent un travail pénible, pour beaucoup depuis de longues années. Vetropack doit impérativement revoir sa copie et négocier un plan social exemplaire avec les syndicats et la commission du personnel.

Dans cette lutte toujours en cours, les travailleuses et travailleurs de la verrerie de St-Prex peuvent compter sur un soutien syndical déterminé.